

Chers clients,

Nous sommes heureux de mettre à votre disposition des outils qui seront utiles et contribuerons à des gains de temps dans la gestion RH de votre entreprise.

**Application Smartphone Gratuite** offrant des outils de pilotage Ressources Humaines disponible gratuitement. Elle permet :

- Un accès à votre dossier paye et à vos bulletins de salaire avec un archivage intégral de vos données de payes
- Une GED (Gestion Electronique des Données) permettant le stockage et le pilotage de vos données RH et la conservation des dossiers salariés les contrats de travail, la copie des cartes vitales, copie de diplômes, des lettres d'avertissements, stockage des arrêts maladie, du CV.
- Une veille d'alerte sur les fins de période d'essai, les fins de contrat de travail, les fins de validité des formations
- Un suivi et une gestion des visites médicales
- L'accès sécurisé pour les salariés et les employeurs sur leurs smartphones ou ordinateurs aux bulletins de paie, au suivi des congés payés. Si vous le souhaitez au travers son espace personnel, le salarié pourra également vous faire la demande de ses congés payés et après validation de sa demande il recevra un mel de confirmation ou de refus de son absence qui ensuite lors de votre validation viendra incrémenter les variables de payes du mois donné. **Cet outil vous permet de remplir votre obligation d'affichage des congés payés demandés par l'inspection du travail.**
- Le suivi des notes de frais de vos salariés : un outil homogène pour que chaque salarié saisisse ses frais.
- La possibilité d'établir au travers nos différents partenaires les transmissions des bulletins dématérialisés en e-bulletin

### **e-bulletin**

**Ce mode de transmission est celui que nous vous recommandons afin d'être en conformité avec la disposition du règlement de protection des données.**

Ce système permet d'adresser à vos salariés leurs bulletins de salaires par voie dématérialisée. Sécurisé Il s'agit d'un service optionnel, en partenariat avec people doc, permettant à chacun de vos salariés de disposer d'un coffre-fort numérique dans lequel il retrouvera ses bulletins de salaires, garanti conservés pendant 50 ans.

L'avantage pour vous réside dans le gain lié à l'arrêt de l'affranchissement et des enveloppes consommées à cet effet et à un respect des règles en matière de transmission des données des salariés.

Si ce dispositif vous attire, nous vous pouvons vous proposer une présentation plus précise dès à présent le tarif associé à ce nouveau service est de 0.95 € par bulletin.

**Pour toutes précisions et installer l'application rapprocher-vous de votre interlocutrice de notre pôle social.**